



**Commune d'IZIEU (Ain)**  
25, rue des Lauzes  
01300 IZIEU  
Téléphone 04 79 87 23 00  
mairie-izieu@orange.fr

# Procès-verbal

## Séance du conseil municipal du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le trois du mois d'avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Izieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Denis MARTIN-BARBAZ, maire.

**Date de la convocation :** 01.06.2026

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 11  
Présents : 10  
Votants : 10  
Absent : 1  
Excusés : 0

**Présents :**

MARTIN-BARBAZ Denis  
KUHlich Rolf-Pierre  
RENOUX Carine  
SAMMUT Thierry  
DAVIES Philip-André  
DEVEAUX Marianne

DURAND-DAVIES Delphine  
VANBERVLIET Michel  
LEBHAR Jacques  
LIEVRE Marie-Ange

**Le quorum** est atteint, la séance est déclarée ouverte.

### Ordre du jour :

#### 1 - Approbation du procès-verbal du 3 avril 2026

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal du 3 avril 2026.

## 2 - Nomination d'une secrétaire de séance.

Carine Renoux est déclarée secrétaire de séance.

## Délibération n°27-2026

### 3 – Vote relatif au Compte Financier Unique (CFU) et information sur le budget primitif.

Le maire commente le compte financier unique avec les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement.

BUDGET C05712025 COMMUNE D'IZIEU/ N°SIRET : 21010193700014				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	281 486,74	19 658,26	0,00	261 828,48
RECETTES	281 486,74	161 667,03	0,00	119 819,71
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	492 619,95	281 360,61	0,00	211 259,34
RECETTES	492 619,95	290 708,15	0,00	201 911,80

Le maire quitte l'assemblée. Rolf Kuhlich préside la séance pour le compte financier unique.

Le conseil municipal vote le compte financier unique à l'unanimité.

## Délibération n°28-2026

### 4 - Délibération relative à l'élection des grands électeurs.

D'après l'arrêté préfectoral, le conseil municipal d'Izieu doit élire un titulaire et trois suppléants. Denis Martin-Barbaz est candidat pour être titulaire. Il a été procédé au vote à bulletin secret.

Denis Martin-Barbaz est élu délégué titulaire à 9 voix sur 10 votants.

Rolf Kuhlich, Carine Renoux et Jacques Lebhar sont candidats suppléants.

Il a été procédé au vote à bulletin secret. Ils sont élus délégués suppléants à 10 voix sur 10 votants.

## Délibération n°29-2026

### 5 - Délibération relative aux travaux de réfection de la nef dans l'église Saint Maurice.

Le Maire souligne l'implication importante de Josiane Plantier-Château dans le travail mené sur ce dossier.

Il reste un solde positif de l'appel à collecte pour la réfection des façades, soit 31 500 euros pour un objectif de 30 000 euros. Il précise que l'édifice, de style néogothique, se compose d'une nef voûtée et d'un chœur voûté en ogive. Quatre vitraux éclairent la nef. Le clocher carré s'élève au-dessus de la façade, percée d'un oculus circulaire, d'un oculus en forme de croix et d'une baie géminée.

Les travaux envisagés consistent notamment à :

- la purge et la consolidation des enduits ;
- le rebouchage des trous ;
- le nettoyage des anciens badigeons et l'application de nouveaux badigeons sur les murs, les soubassements et les voûtes (nef, sacristie, sortie de secours et narthex) ;
- la réfection des autels nord et sud ;

- la restauration de six vitraux et d'un oculus, ainsi que la recréation de deux vitraux murés à l'entrée de la nef ;
- la pose de grilles de protection ;
- la reprise du réseau électrique et la mise en valeur de l'éclairage ;
- le remplacement de quatre petites fenêtres ;
- la réfection des moulures de la chaire.

Ces travaux visent à assurer la conservation de l'édifice, à améliorer sa sécurité et à valoriser le patrimoine communal.

Des devis ont été demandés aux artisans. L'architecte a transmis ses remarques sur les devis.

Il devrait rester à la charge de la commune 20% du montant des subventions soit environ 16 611 euros. Le maire rappelle que ce sera la dernière tranche de travaux sur l'église, après le toit, le chœur et les façades. Le Père Bertrand a financé la restauration des bancs, les peintures des statues.

Marianne Deveaux propose la réalisation d'une plaque rappelant l'histoire de l'église et de sa restauration. Le maire approuve cette idée.

Le maire demande au conseil municipal l'autorisation de poursuivre les travaux de l'église.

Le conseil approuve à l'unanimité la poursuite des travaux à l'unanimité.

## **Délibération n°30-2026**

### **6- Délibération relative aux demandes de subventions pour les travaux de la nef.**

Le conseil autorise le maire à effectuer les demandes de subventions pour la réfection de la nef.

## **Délibération n°31-2026**

### **7- Délibération relative à une convention tripartite pour les travaux de la nef de l'église Saint-Maurice d'Izieu.**

La commune lance un appel à la collecte de fonds en vue de la réfection de la nef de l'église d'Izieu. Afin de poursuivre cette démarche, il convient d'établir une convention avec la Fondation du Patrimoine et l'Association Pierre et Patrimoine.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à signer une convention pour la réfection de la nef de l'église Saint-Maurice d'Izieu.

### **8 – Ouverture des commissions de la CCBS aux conseillers municipaux.**

Thierry Sammut conseiller communautaire fait partie de trois commissions « Finances », « Tourisme, patrimoine et culture », et « cycle de l'eau ».

Carine Renoux est candidate pour la commission « Tourisme, patrimoine et culture » et « Environnement, agriculture ».

Virginie Ternacle est candidate pour la commission « cycle de l'eau ».

Delphine Durand-Davies est candidate pour la commission « Environnement ». Carine Renoux se retire pour la commission « Environnement ».

Denis Martin-Barbaz est candidat pour la commission « Infrastructures ».

Philip-André Davies est candidat pour la commission « valorisation des déchets ».

Marie-Ange Lièvre est candidate pour la commission « politiques sociales et de santé ».

La mairie va transmettre les candidatures à la CCBS.

## **Délibération n°32-2026**

### **9- Délibération relative aux frais scolaires de la Cité de l'Enfance de Brégnier-Cordon.**

Pour l'école le montant s'élève à 13 551,91 euros et la Cité de l'Enfance 9 405, 54 euros.  
Les frais de l'école couvrent la scolarité de douze enfants.  
Le conseil municipal vote à l'unanimité.

## **Délibération n°33-2026**

### **10- Délibération relative à la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).**

Le maire cite les noms proposés et demande l'accord du conseil municipal.  
Le conseil approuve à l'unanimité.

## **Délibération n°34-2026**

### **11- Délibération relative au changement de photocopieurs.**

Hugo Papet est venu en mairie faire des propositions. Le maire a présenté les devis de CMR Bureautique pour le photocopieur.  
Le conseil approuve à l'unanimité sous réserve de vérification du contrat actuel.

## **Délibération n°35-2026**

### **12- Délibération relative au changement de la Box.**

Le maire a présenté les devis de Free Mobile Pro pour la box. (IP Connect).  
Le conseil a voté 9 voix pour et une abstention.

## **Délibération n°36-2026**

### **13. Délibération relative au changement de la téléphonie.**

Le maire a présenté les devis pour la téléphonie (IP Connect).  
Le conseil ne retient pas l'offre d'IP Connect. A U.

## **Délibération n°37-2026**

### **14- Délibération relative au changement de prestataire des extincteurs.**

Rolf-Pierre KUHLLICH 1er adjoint a recherché un prestataire fiable pour le contrôle des 14 extincteurs de la commune. Le prestataire actuel n'est pas venu pour effectuer l'entretien. Rolf-Pierre KUHLLICH a reçu une proposition de OBIYOU protection incendie d'un montant de 700,80 euros HT.  
Le conseil vote à l'unanimité pour OBIYOU.

## Délibération n°38-2026

### 15- Problèmes de différentiels sur le coffret électrique.

Le courant électrique a été remis sur la plate-forme Martin-Barbaz en prévision des animations de juin. Il est apparu que trois disjoncteurs différentiels ne fonctionnent plus.

Il faut les remplacer avant le 13 juin 2026.

Giry Electricité a fait un devis pour 8 éclairages (dalle LED) 642 euros HT et 2 652.99 euros HT pour les trois disjoncteurs différentiels.

L'électricien Franck Ruffier Des Aimes a trouvé des disjoncteurs différentiels du même modèle. Les trois disjoncteurs plus le montage s'élèvent à 920€ HT.

Le conseil vote à l'unanimité pour le devis Franck Ruffier Des Aimes.

### Questions diverses

- Visite de contrôle des installations électriques Socotec ou Alpes contrôle, un devis sera demandé.
- Point à temps. Le maire rappelle qu'une demande avait été réalisée l'an dernier mais que le tonnage n'avait pas été livré à la commune d'Izieu. La demande de 0,5 tonne a été renouvelée.
- Demande de Mélanie Bormens concernant les parcelles B123 et B124 situées à Pluvis. Une parcelle de terrain est classée sur le cadastre comme bien non délimité (BND). Une parcelle de terrain devant la propriété de la demanderesse appartient à la commune d'Izieu et fait l'objet d'une demande d'acquisition. Le conseil envisage les solutions possibles car cette parcelle permet aussi l'accès à Véronique Kapusta et à la voie communale. La commune peut faire passer la parcelle 123b sur la voirie communale et vendre la 123a en demandant de laisser au minimum une bande de 4 mètres pour laisser un passage (équivalent du portail) ou parallèle à la maison. Il resterait soit 30 soit 50 mètres carré à vendre. Le conseil a débattu et fera une proposition à Mélanie Bormens. Il faudra prendre une délibération pour inclure la parcelle en voie communale.  
Le conseil est d'avis de faire cette proposition à Mélanie Bormens.
- Rencontre avec le service du Département pour la RD19 et le projet d'amélioration de la circulation et du passage piétons. Après une visite sur les lieux, il a été constaté la difficulté de vision des voitures pour les enfants qui sont en attente à l'abri-bus et pour toutes personnes qui viennent du côté de la Via Rhona. Le maire peut prendre un arrêté pour faire passer une portion de la RD19 en agglomération donc voirie communale. Dans ce cas, le maire obtiendrait le pouvoir de police sur cette portion et la commune aura à sa charge les aménagements. Dans un premier temps, il a été convenu avec le service des routes du Département de demander à déplacer le ramassage scolaire sur la route de Pluvis afin de ne plus s'arrêter sur la RD19.
- Le maire informe que le tirage au sort des jurés d'assises aura lieu mardi 23 juin à 9 heures à la mairie de Belley. Marie-Ange Lièvre propose de s'y rendre.
- Rolf-Pierre Kuhlich a rappelé le projet d'acquisition d'une voiture pour l'employé technique. Les recherches se poursuivent sur les modèles.

- La présidente du Sou des écoles de Brégnier-Cordon a envoyé un courrier au maire. Elle remercie le maire et la commune pour l'autorisation d'occupation du domaine public à l'occasion de la fête du lynx samedi 13 juin de 10 heures à 17 heures. Les conseillers municipaux et toute la population d'Izieu sont invités à y participer.
- Le maire rappelle que le conseil communautaire a eu lieu le 7 mai dernier. Le compte-rendu n'a pas encore été envoyé. La CCBS a proposé une visite du centre nautique et du nouveau siège communautaire samedi matin 6 juin. Thierry Sammut va s'y rendre.
- Le SIEA a confirmé que la commune est dans le cas 3. Rolf-Pierre Kuhlich était allé à l'assemblée générale du SIEA.
- Le maire signale une information sur le financement participatif du parc photovoltaïque de Belley.
- Le maire lit les actions possibles comme recours contre la suppression de la classe de l'école du lynx, dans le mail envoyé par Stéphanie Gustin. Le maire de Brégnier-Cordon a déjà écrit aux élus et à l'Inspection académique. La fermeture de la classe a été confirmée.
- Carine Renoux signale les formations de l'Association des maires de France 01 pour les élus. La mairie transmettra les thèmes et les dates aux conseillers municipaux.
- Le maire rappelle l'événement « États généraux du Département », organisé par le Département de l'Ain à Bourg-en-Bresse, mercredi 17 juin de 13h30 à 18h. Denis Martin-Barbaz et Carine Renoux vont s'y rendre.
- Propositions d'animations pour le 14 juillet 2026, fête nationale. La commission « communication et cérémonies » s'est réunie jeudi 4 juin 2026 à 17h30. Il serait à privilégier d'organiser un petit événement lundi 13 juin 2026 au soir plutôt que le 14 juin 2026. Le conseil est d'accord pour organiser un événement la soirée du 13 juillet 2026. Le maire demande les personnes disponibles. Tout le monde est disponible sauf Delphine Durand-Davies et Virginie Ternacle. Il faut demander à Hervé Guinier s'il est disponible le 13 juillet 2026 pour gérer la sono et la lumière.
- Le samedi 27 juin 2026 aura lieu le concert des « Vrillés » sur l'esplanade Jean-Louis Martin-Barbaz à partir de 19 h à Izieu, organisé par l'association les S'Aideurs.
- Le dimanche 19 juillet 2026 aura lieu la commémoration au musée de la Maison d'Izieu. Il y aura des projections de films en plein air mercredi 29 juillet 2026 « Où est Anne Franck » et mercredi 26 août 2026 « Une vie ».
- Michel Vanbervliet a informé que des personnes souhaitent voir l'ordre du jour du conseil municipal sur le site internet de la mairie. On le note pour la prochaine fois.

**Fin de la séance : 23h58.**

**Prochain conseil municipal : vendredi 10 juillet 2026 à 19 heures**

